

Le Roi est arrivé hier soir à 11 heures et demie, de retour de son voyage dans les provinces du Nord.

Nous trouvons dans la gazette de Groningue les détails suivants sur l'arrivée du Roi dans cette ville, le 21 de ce mois.

Après avoir été reçu aux approches de la ville par le bourgmestre et une commission de l'autorité municipale, S. M. a fait son entrée dans la ville à 10 heures du matin, au milieu des acclamations d'une immense population accourue pour saluer son Roi de ses marques d'amour et de vénération. Les édifices publics, et les maisons des habitants s'étaient pavés des couleurs nationales, en signe de l'allégresse générale. Le Roi est descendu à l'hôtel de Son Exc. le gouverneur de la province, où s'étaient rendues les autorités civiles et militaires pour complimenter S. M. Partout sur le passage du Roi ont éclaté des cris de joie et d'amour, et on lisait sur la figure de S. M. le bonheur qu'elle éprouvait à se trouver au milieu de ses fidèles populations.

A 11 heures le Roi a donné audience à divers fonctionnaires, à une députation des Etats-Provinciaux de Drenthe et de la ville de Assen, et reçu en audience particulière quelques personnes qui avaient désiré être admises auprès de S. M.

Après l'issue de l'audience, le Roi, accompagné du gouverneur de la province, s'est rendu sur la grand' place et a passé en revue la garde communale et les troupes de la garnison.

Un déjeuner dinatoire auquel S. M. a pris part, avait été préparé dans une de salles de l'Hôtel-de-ville. A 5 heures le Roi est rentré à l'hôtel du gouverneur, et de là est remonté dans sa calèche de voyage pour retourner à Leeuwarden. Les mêmes cris d'amour, le même enthousiasme de la foule ont éclaté au départ de S. M. qui s'est montrée vivement touchée de ces marques d'attachement et de vénération.

Nous apprenons que Roi a daigné nommer chevaliers de l'ordre du Lion-Néerlandais M. G. J. Keizer, membre de la commission permanente des Etats-Provinciaux de Groningue, M. G. W. H. baron van Imhoff, conseiller à la cour provinciale, M. Jhr. A. Van Panhuys, receveur de la ville de Groningue, et M. J. W. Ermerins et C. Mulder, professeurs de l'Université de Groningue.

Le 23, dès 3 heures du matin, nous écrit-on de Kampen, la ville avait pris un air de fête; les édifices publics et les maisons des habitants étaient ornés de drapeaux; la garde-communale était sous les armes et une foule immense s'était portée au débarcadere pour y saluer le Roi à son arrivée. Le pyroscaphe *Le Post*, sur lequel se trouvaient Son Exc. le gouverneur de la province, le bourgmestre de Kampen et d'autres fonctionnaires publics, se mit en mer à la rencontre du yacht royal *De Leeuw*, venant du Lemmer et à bord duquel était S. M. avec sa suite. A midi, le Roi, après avoir été reçu et complimenté par le gouverneur, le bourgmestre et les autorités municipales, a fait son entrée dans la ville et a été salué par les acclamations des habitants, et par les témoignages ainsi leurs sentiments de vénération et d'amour pour S. M. Le Roi s'est rendu au local de l'exposition de l'Industrie, a examiné avec le plus vif intérêt les produits des fabriques de la province, fait diverses acquisitions et exprimé sa vive satisfaction à la commission pour l'ordre et les soins apportés à cette exhibition. S. M. a ensuite passé en revue la garde-communale et a accepté un déjeuner dinatoire qui lui avait été offert par la régence. A 5 heures et demie le Roi est parti à bord du yacht royal *De Leeuw*, se dirigeant sur le Katmermeer.

Dans la séance de jeudi dernier, du conseil provincial d'Anvers, un des membres M. de Vinck, a appris au conseil qu'un fort beau portrait du feu roi des Pays-Bas, Guillaume 1^{er}, peint par Odehaere, se trouve relégué dans l'hôtel du gouvernement provincial. Ce portrait, ordonné dans le temps, au moyen d'une souscription parmi les membres de la députation, n'est pas sans mérite; il a été payé deux mille fr. M. de Vinck propose de l'offrir à l'Académie Royale des Beaux-Arts, qui ne possède encore aucun tableau de cet artiste. Cette proposition a été adoptée.

Un autre membre, M. Colins, a proposé de recommander à la députation permanente d'intervenir, au nom de la province, à la souscription ouverte à Gand pour y élever un monument à la mémoire du littérateur distingué M. Willems. Cette proposition a été également adoptée.

L'altération spéciale qui a sévi l'année dernière, d'une manière si générale et si désastreuse, sur les pommes de terre, vient de reparaître en quelques points de la France et dans d'autres pays aussi on a remarqué différents cas. M. Payen, membre de l'academie des sciences de Paris, s'est considéré, en annonçant ce fait, comme porteur d'une triste nouvelle. Faut-il partager les alarmes du savant académicien? Si, malgré les circonstances météorologiques qui régnent cette année, la maladie se propageait avec intensité, il faut convenir qu'une si triste expérience donnerait gain de cause aux idées de M. Payen. Mais Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là, lit-on dans le compte-rendu de l'academie des sciences du *Journal des Débats*, par M. Léon Foucault, et suivant les remarques de M. Guéridieu, qui professe l'opinion contraire, les seuls cas de maladie que l'on puisse citer sont encore assez isolés, assez peu nombreux pour qu'il soit permis de les considérer comme atteintes tout-à-fait ordonnées par quelques gelées blanches, et qui auraient disparu si elles s'étaient montrées en dehors des circonstances qui les font observer par des esprits prévenus.

Du reste, il est au moins prudent de songer aux moyens qu'il conviendrait d'employer pour amoindrir les conséquences fâcheuses de cette altération, dans le cas où elle tendrait à revêtir une forme réellement épidémique.

Il est donc convenable d'engager les cultivateurs à observer attentivement les fanes sur lesquelles très généralement se développent les premiers effets du mal; car si l'on y est dès longtemps, on ne s'exposera à ce que les tubercules atteignent

soient aussitôt utilisés en suivant à cet égard les prescriptions sorties du sein de l'Académie des sciences et de la société centrale d'agriculture.

Ainsi, on pourra arriver, de proche en proche, à utiliser les tubercules au fur et à mesure qu'ils seront en vahis; on enrayera plus ou moins les progrès de la maladie, et l'on réservera la partie de la récolte restée dans le sol.

Mais, encore une fois, il serait prématuré de concevoir dès à présent de sérieuses inquiétudes; avant peu les faits nous éclaireront d'une manière définitive, et le petit nombre de cas sporadiques observés aujourd'hui ne servira qu'à assigner un caractère plus net aux résultats qui seront fournis par la récolte qui s'apprête.

On se souvient de la violente sortie que fit M. le comte de Montalembert à la chambre des pairs, dans la séance du 2 juillet, contre le gouvernement autrichien, au sujet des derniers événements dont la Gallicie a été le théâtre. Le jeune pair avait accusé le cabinet de Vienne d'avoir fomenté la conspiration et de n'avoir pris aucune mesure propre à prévenir ou à calmer la fureur des paysans contre les nobles; M. de Montalembert est allé jusqu'à dire que l'Autriche avait encouragé le communisme dans ses propres états. La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie aujourd'hui une correspondance de Vienne, du 10 juillet, qui contient une réfutation complète de tout ce qu'a avancé si légèrement le comte de Montalembert. Nous en extrayons les passages suivants:

« On comprend facilement que les déclamations injurieuses de M. de Montalembert, dignes de celles de la Convention, ont été lues ici avec une attention toute particulière; ceux qui tiennent des meilleures sources tout ce qui s'est passé en Gallicie, les circonstances qui ont amené ces événements déplorables, l'impression qu'ils ont produite ici, ainsi que les mesures qu'ils ont provoquées, et le nombre en est immense, n'ont pu y répondre qu'en haussant les épaules de pitié, et quiconque sait ce qui est humainement possible dans ce pays, n'opposera d'autre réponse aux calomnies du comte Montalembert, quand il accuse notre gouvernement d'avoir provoqué cette *Jacquerie officielle* pour faire assassiner et anéantir toute la noblesse. En effet, comment croire qu'un plan aussi vaste, qui a dû être débattu en conseil et qui a dû être communiqué aux autorités et par conséquent passer par les différents bureaux de l'administration, sans que le moindre mot en soit venu aux oreilles des victimes? »

« M. le comte de Montalembert n'est pas un orateur ordinaire, mais il n'a aucune aptitude à saisir les faits tels qu'ils sont, et à porter un jugement sain sur les affaires de la vie pratique. L'esprit de parti le plus aveugle et le plus effréné l'empêche absolument de se mettre même pour un instant à la place de ses adversaires, de démêler les motifs qui les ont fait agir, et de leur rendre la moindre justice. Personne ne contestera que le noble béatifié ne soit animé d'un haut degré d'un zèle religieux, mais sa religion est subordonnée à une loi plus élevée, à la gloire nationale, et s'il se soumet humblement aux décisions du saint-siège, c'est à condition que le souverain pontife respectera toujours ces sentiments nationaux et qu'il n'improvera pas certaines théories de la liberté tant soit peu erronées et obscures du spirituel Mécène des intérêts catholiques. Pour élaborer ces conceptions politiques, ce chef de parti attaqué de toutes parts, tantôt lue, tantôt apprécié bien au-delà de son mérite, n'a ni la tranquillité, ni la vigueur d'esprit nécessaires, ni en fin la culture intellectuelle qui repose sur une base solide.

« Lorsqu'un débat de sa carrière, sa politique nationale se trouva en contradiction avec la religion et l'obéissance due au chef de l'Eglise catholique, il se retira pour quelque temps de la lice. Prenant pour devise « Dieu et la liberté », le comte de Montalembert parcourut, en compagnie de Lamennais, l'Italie et une partie de l'Allemagne, où déjà alors (l'Autriche peut se consoler) il chercha à accéder à la nouvelle que le texte des brefs par lesquels le pape condamne les doctrines de l'*Avenir*, avait été rédigé et corrigé à la chancellerie de la légation russe à Rome. M. le comte dit-il encore qu'« il se supposait à la cour de Rome (alors il suivait déjà la même méthode que dans sa polémique actuelle), lorsqu'à cette même époque Grégoire XVI rappelait aux Polonais la lettre de St-Paul aux Romains? On sait que Lamennais continua de traiter cette question. Quant à M. de Montalembert, il s'est soumis plus tard à l'autorité du saint-siège. Mais les réminiscences des doctrines politiques de l'*Avenir*, percent encore aujourd'hui dans les explosions de son courroux; Lamennais n'aura pas de peine à reconnaître son disciple favori dans sa hardie harangue du 2 juillet.

« C'est de cette époque que date la haine implacable que le noble comte a vouée à l'Autriche. Le gouvernement autrichien, dans sa simplicité patriarcale, refusa de passer le pont de l'*Avenir* lorsqu'il se proposait, dans l'intérêt de sa mission, de visiter les états autrichiens. Ces dispositions et ces antécédents firent de cet orateur l'un des plus habiles instruments de l'émigration polonaise en France. Il devint bientôt ce qu'il est aujourd'hui, un instrument entre les mains de lâches intrigants, qui l'emploient pour des buts qui lui sont étrangers et même inconnus. Ce qui prouve à quel point ces intrigants et ces hommes astucieux le trompent et abusent de sa crédulité, c'est la manière dont il raconte le prétendu meurtre de M. Théodore (Henri) de Bogusz, ordonné par le gouvernement autrichien, parce que ce gentilhomme était incommode à ce dernier. Au moment où il s'appretait à monter à la tribune, M. de Montalembert venait de recevoir cette affreuse nouvelle de son correspondant polonais, dans lequel il a autant de confiance qu'en lui-même. En annonçant ce fait comme certain et indubitable, il ne manqua pas, par un habile tour oratoire, de produire un effet dramatique. Or, on sait que M. Théodore de Bogusz vit tranquillement à Cracovie à l'heure qu'il est; il n'a pas même été arrêté, et toute cette histoire n'est qu'une infâme calomnie. Mais pour le moment elle a produit son effet, et c'est ce que voulait M. de Montalembert. La passion a-t-elle jamais égard à la vérité? Le fanatisme prend-il la peine d'éclaircir les faits? »

« M. de Montalembert, qui l'année dernière a eu le malheur d'être continuellement en minorité, avait besoin d'applaudissements et surtout de popularité, du moins pour le moment. Qu'on s'imaginât sa joie d'en avoir trouvé une si heureuse occasion! Ajoutez à cela l'indivisible susceptibilité de la vieille aristocratie, de ce qu'en Gallicie ce sont les vilains qui cette fois se sont montrés fidèles et dévoués au gouvernement, tandis que d'anciens noms illustres se sont couverts d'une honte indélébile, et l'on comprendra facilement que le noble comte ait cru devoir dénaturer l'histoire de l'insurrection gallicienne. M. de Montalembert, comme de juste, ne fait aucun cas des avertissements adressés par le chef de l'Eglise catholique à la première nouvelle de l'explosion du soulèvement en Pologne, non plus que des brefs pontificaux qui désapprouvent et condamnent formellement la tentative extravagante des conjurés; il ne parle que des « misérables apologistes » de l'Autriche, qui ont trompé « leur plume maudite dans le sang », reproche qui n'atteint personne plus vivement que le pape Grégoire XVI. C'est ainsi que le noble comte rentre dans la voie qu'il paraissait avoir abandonnée après le malheur de l'*Avenir*; les sincères et loyaux défenseurs de l'Eglise catholique en France ont la perspective de perdre bientôt cet avocat. Mais il est certain que les seules raisons dans leur propre intérêt.

La question de l'abolition de l'esclavage se lie intimement à la question des sucres, et elle prendra une large part, sinon la plus large, dans la discussion du projet de lord John Russell à la chambre des communes. Cette question est, on ne peut se le dis-

simuler, une des pierres d'achoppement, contre lesquelles viendra se briser le projet ministériel.

Déjà la résolution que lord Brougham va présenter à la chambre haute, semble menacer le projet avant même qu'il soit soumis aux délibérations de la noble assemblée; avant même que la chambre des communes ait voté, l'illustre orateur qui fait avec tant d'éclat ses premières armes dans la question de l'émancipation des esclaves dans les possessions britanniques, se dispose à opposer au bill des sucres une fin de non-recevoir qui pourrait bien le saper par la base. Lord Brougham demande que la chambre des lords se prononce de prime abord contre toute mesure qui pourrait, directement ou indirectement, empêcher l'abolition immédiate de la traite des esclaves.

Le rôle influent qu'a joué lord Brougham dans le grand acte de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises, donne une grande autorité à cette proposition, et augmente en quelque sorte le danger dont elle menace le projet ministériel. Aussi le parti des *free traders* ne dissimule pas les alarmes qu'elle excite dans ses rangs, et les protectionnistes l'ont accueillie comme un puissant auxiliaire qui vient augmenter les chances favorables pour eux de la lutte qu'ils vont engager. Le *Morning Chronicle* trouve que la proposition de lord Brougham est prématurée et inopportune. Le *Times* va jusqu'à blâmer vertement et à tourner en ridicule le noble lord dont il fait une sorte de Don Quichotte politique se ruant inconsidérément sur tous les abus réels ou supposés de l'ordre social actuel.

Le *Standard* apprécie en ces termes les résultats de la motion de lord Brougham:

« L'adoption de la résolution présentée par lord Brougham serait la mesure de la mesure ministérielle. Car la chambre des lords s'étant prononcée contre elle, les membres de la chambre des communes qui pourraient être disposés à l'appuyer, voyant tout espoir perdu, ne l'appuyeraient plus que mollement ou cesseraient de lui donner leur concours.

Supposons d'un autre côté que la chambre des lords ne veuille pas s'engager dans cet acte d'initiative hardie, le projet n'en est pas moins perdu, car les membres de la chambre des communes n'ayant plus d'espoir de l'usage du pouvoir restrictif de la chambre des lords, voteront loyalement et d'après les inspirations de leur conscience. Et on ne peut avoir le moindre doute sur la décision que prendra la majorité d'une assemblée de 60 Anglais sur une question dans laquelle il s'agit d'encourager cet exécrable trafic qui coûte tous les jours la liberté à trois cents créatures humaines en fait périr des milliers.

Ainsi, d'une façon comme de l'autre, la résolution proposée par lord Brougham doit renverser le projet de lord John Russell sans longue discussion, et si lord John Russell est prudent, sans compromettre beaucoup son gouvernement.

En effet, l'adoption d'une pareille résolution à cette époque avancée de session, et à la suite d'une crise, ne nécessiterait certainement pas la retraite du nouveau cabinet et ne justifierait pas une dissolution du parlement. La chambre des lords, en l'adoptant, ne ferait qu'agir comme conseil de la couronne et non comme antagoniste des serviteurs de la couronne. Si ces serviteurs de la couronne défèrent respectueusement à l'avertissement des conseillers héréditaires de leur royale maîtresse, ils ne feront qu'obéir aux prescriptions de la constitution, et personne ne pourra leur en faire reproche. La résolution de lord Brougham est un acte d'amitié envers le ministère, et certainement ce n'est pas une condamnation à donner leur démission. Quant à l'opposition de lord Brougham à la question de la chambre des lords de l'année dernière, qui n'a pas tendu à encourager le trafic, ne doit être adoptée.

Comment l'effet permanent d'une pareille déclaration pourrait-il être tenu en aucune façon par une dissolution du parlement? La chambre des lords restera la même et conservera, il n'en faut pas douter, l'esprit qui a inspiré la déclaration. Le peuple chrétien d'Angleterre n'enverra pas à la chambre des communes disposée à passer outre, malgré la résolution de leurs seigneuries, et cela dans l'intérêt d'un trafic souillé de sang comme la traite, et les ministres, s'ils ne se trouvent pas dans une position où ils ne peuvent pas espérer de la voir s'améliorer.

Le *Daily News* oppose la perspective suivante aux adversaires du projet de loi sur les sucres, et à ceux qui le combattent parce qu'il tendrait selon eux à encourager la traite.

« Ainsi, nous devons renoncer à notre commerce avec le Brésil et à la possibilité de renouer des relations commerciales et de conclure des traités avec la péninsule et avec ses colonies! C'est-à-dire que nous devons non seulement ruiner les négociants et le commerce en relation avec ces pays, mais encore détruire à plaisir l'influence que nous y exerçons. Nous devons créer des rivalités, des inimitiés ou fomenter celles qui existent déjà contre nous! Nous devons enfin imiter certains hommes d'Etat français qui déclaraient dédaigneusement il y a quelques années, que, puisque l'honneur de la France n'était pas consulté, elle devait s'isoler de tous les autres et bouder dans un coin. »

Il est facile de prévoir que les questions qui soulèvent le projet de lord John Russell, excitera en Angleterre un intérêt presque aussi vif et aussi général que le grand projet de réforme commerciale que sir Robert Peel a si heureusement mené à fin. Mais se tirera-t-il avec le même bonheur que son prédécesseur des graves difficultés que rencontre la première grande mesure qu'il a présentée?

Nous apprenons que déjà maintenant les protectionnistes s'apprenent également à une vive résistance. Dans la séance du 21 de la chambre des communes, lord George Bentinck a annoncé qu'il présenterait l'amendement suivant au projet de lord John Russell sur les sucres:

« Dans l'état actuel de la culture du sucre dans les possessions britanniques des Indes orientales et occidentales, la réduction de droits pour les sucres étrangers produit du travail des esclaves, est à la fois impolitique, comme tendant à arrêter le progrès de la production du travail anglais libre, et à donner un nouvel et puissant stimulant à la traite des esclaves. »

Cet amendement a été rédigé dans une nombreuse assemblée de membres protectionnistes, à laquelle assistaient lord Stanley et les autres chefs de parti.

Un journal, ordinairement bien informé, la *Gazette de Philadelphie*, annonce que le président devait adresser au congrès un message pour recommander la délivrance de lettres de non-interférence. Cette décision aurait été prise par le cabinet américain à la suite d'une dépêche de son ministre à Rio-Janeiro, qui annonçait que plusieurs corsaires avaient paru sous pavillon mexicain sur les côtes du Brésil. Plusieurs journaux assurent également que plusieurs missionnaires jésuites vont être envoyés au Mexique pour traiter de la paix au nom du gouvernement américain.

M. Buchanan, secrétaire d'état, a consenti à rester dans le

toute résistance; il n'osa même croire qu'il se disposait à ce voyage; mais, sous prétexte de ne paraître aux yeux de ses sujets des Pays-Bas qu'avec l'appareil nécessaire pour se faire respecter, il chargea le duc d'Albe de le précéder avec une petite armée composée de troupes d'élite.

Le duc d'Albe est certainement un des hommes les plus remarquables de son pays et de son temps. Le courage intrépide, l'énergie morale, l'infatigable activité dont la nature l'avait doté, les talents militaires qu'il avait développés en lui une longue expérience, l'autorité qu'il savait porter dans le commandement, ses instincts despotiques, son orgueil hautain, tempéré dans l'occasion par un mélange d'astuce et de courtoisie, sa cruauté, ou, pour parler plus exactement, l'indifférence parfaite avec laquelle il versait le sang de ceux qui se rendaient coupables du plus grand des crimes ses yeux, la résistance au pouvoir, ses qualités comme ses vices, en un mot, faisaient de lui le représentant le plus complet de cette Espagne du XVI^e siècle, dont la dure suprématie, destinée à s'évanouir bientôt, pesait alors sur l'Europe et sur le monde. Son rang, ses services, son habileté éprouvée, lui assignaient la première place à la cour de Philippe II. Ce prince connaissait trop bien les hommes pour ne pas ménager un tel serviteur. Il ne semble pas, cependant, qu'il ait jamais existé entre eux une véritable et intime confiance, et, malgré plus d'un trait commun dans ces deux caractères si remarquables, on comprend facilement, lorsqu'on les étudie avec quelque attention, les causes de cette secrète antipathie. La fierté du duc d'Albe, le sentiment qu'il avait de sa grandeur personnelle, de son mérite et de ses services, ne le disposaient pas à accepter pour lui-même le joug qu'il voulait imposer aux autres. Il ne supportait pas sans un profond mécontentement, de la part d'un roi encore jeune, et sur qui il croyait avoir au moins la supériorité de l'expérience, ces témoignages d'une réserve froide et défiante, inhérente au caractère de Philippe II. Il s'indignait surtout de recevoir, pour l'exécution des projets confiés à son habileté, des instructions tellement détaillées et qui restreignaient à tel point ses pouvoirs, qu'elles lui semblaient blesser sa dignité. Sa correspondance avec Philippe II contient, à ce sujet, des plaintes exprimées avec une vivacité tout-à-fait originale; il y rappelle que jamais, dans les nombreux commandements dont il s'était vu chargé, on n'avait eu envers lui, jusqu'alors, de semblables précautions. Philippe II n'était pas homme à s'arrêter devant de pareilles susceptibilités. Affectant de ne pas bien comprendre le mécontentement du vieux guerrier, il n'y répondait que par d'insignifiantes explications qui ne changeaient rien à leur situation réciproque. Mais qui ne permettait pas au duc d'Albe d'insister. Il était facile de prévoir que la discorde éclaterait tôt ou tard entre un prince aussi jaloux de son autorité et un sujet aussi hautain; mais ce jour n'était pas encore arrivé, et leur accord au moins apparent devait se maintenir quelques années encore pour le malheur des Pays-Bas.

On sait comment le duc d'Albe, arrivé à Bruxelles, où il se présenta d'abord comme uniquement investi de fonctions militaires qui ne devaient porter aucune atteinte à l'autorité de la gouvernante, ne tarda pas à s'emparer, en réalité, de tout le gouvernement; comment, après s'être efforcé, par des démonstrations hypocrites, de calmer les esprits effrayés, de rassurer, de rétablir, sous sa main dure, qui, à son approche, s'étaient, à l'exemple du prince d'Orange, retirés en Allemagne, il jeta tout à coup le masque en faisant arrêter les comtes d'Egmont et de Horn, dont il avait ainsi trompé la loyale confiance; et connait le triste sort de ces deux seigneurs et des innombrables victimes immolées après eux par le tribunal sanguinaire auquel le duc d'Albe avait délégué l'exercice de ses pouvoirs. Le succès parut d'abord couronner cette politique. Une première tentative faite par le prince d'Orange pour délivrer les Pays-Bas à la tête d'une armée levée en Allemagne, échoua complètement, et, comme il arrive toujours en pareil cas, donna une plus vive impulsion au système de terreur sous lequel tout pliait devant le redoutable lieutenant de Philippe II. Il faut voir, dans sa correspondance, avec quelle satisfaction, quelle sécurité, il parle de ses projets déjà à moitié accomplis, avec quelle audace impudente et cruelle, quel oubli de tout sentiment moral il en développe les ressorts, quel mépris il témoigne pour la légalité, pour les libertés et les privilèges du pays, pour ceux qui osent encore les défendre timidement, son pas à titre de droits, personne n'eût eu cette pensée, mais comme des préjugés enra-

cinés que la prudence conseillait de respecter. Je vais essayer de traduire quelques passages de ces bizarres dépêches, bien qu'il soit impossible d'en rendre, même approximativement, le trait le plus caractéristique, ce langage soldatesque, proverbial, pittoresque, énergique, auquel on reconnaît l'homme de guerre et d'exécution.

Le 13 avril 1568, trois semaines après la mort des comtes d'Egmont et de Horn, voici ce que le duc d'Albe écrivait à Philippe II :

« On continue à arrêter les dévastateurs des églises, les ministres consistoriaux et ceux qui ont pris les armes contre V. M. Le jour des Cendres, on en a pris plus de cinq cents; c'était le jour fixé pour qu'on les arrêtât partout. J'ai ordonné qu'on fit justice de tous ces gens-là, et il ne m'a pas suffi de renouveler cet ordre à deux ou trois reprises. On vient tous les jours me casser la tête en m'exposant des doutes sur la question de savoir si celui qui a commis tel délit mérite la mort, si pour tel autre délit on doit seulement être puni du bannissement; enfin on ne me laisse pas respirer. J'ai donné l'ordre exprès de juger d'après les édits. J'ai des commissaires de tous côtés pour rechercher les coupables, mais ils font bien peu de besogne. Lorsque ce châtiement sera terminé, je commencerai par faire arrêter quelques particuliers des plus riches et en même temps des plus coupables, pour les amener à composition. Il serait impossible, en effet, de faire justice de tous ceux qui ont péché contre Dieu et contre V. M., car j'ai fait le calcul qu'entre les châtimés qui ont lieu en ce moment et ceux qui auront lieu après Pâques, cela monte à plus de huit cents têtes; en sorte qu'il me paraît que le moment est venu de frapper les autres dans leurs biens et d'en tirer tout l'argent possible avant la publication d'un pardon général. On n'admettra pas à ces compositions les hommes qui auront commis des délits qualifiés. Je procéderai en même temps contre les villes qui ont manqué à leur devoir. »

Tel était le système judiciaire du duc d'Albe. Son système financier, qu'il expose dans la même dépêche, n'est pas moins curieux. Il voulait obliger les Pays-Bas à concéder au roi un revenu perpétuel. Les conseillers auxquels il s'adressait, quoique fort peu disposés à le contrarier, lui représentaient que les états ne consentiraient jamais à se départir du droit de voter temporairement l'impôt; qu'autre termes, à transformer un gouvernement de liberté en un gouvernement absolu. Ces motifs devaient peu le toucher.

« Je leur ai dit (écrivait-il au roi) qu'un revenu non perpétuel entraîne deux inconvénients tout-à-fait intolérables : le premier, c'est que S. M. se trouve, pour la défense du pays, à la merci des bourgeois du tiers-état de Bruxelles, du quart-état de Louvain et autres de ce calibre, et que ce n'est pas être leur seigneur, mais bien leur sujet...; l'autre inconvénient, pernicieux au plus haut degré et vraiment abominable, c'est que, chaque fois qu'ils ont accordé un subside, ils en ont profité pour arracher de telles conditions et de telles libertés, que V. M. avait fini par n'avoir plus entre les mains ni le gouvernement ni la justice, et par être hors d'état de punir les coupables... Ceux à qui je parle le voient et le comprennent bien, mais ils disent qu'ils craignent que les états ne consentent jamais à en passer par là. Je leur réponds qu'ils auraient raison de le craindre, s'ils agissaient de proposer les impôts en question, comme on a fait jusqu'à présent des propositions de cette espèce; mais que je comptais m'y prendre de la manière dont je m'y suis pris lorsque j'ai définitivement à ceux d'Anvers les quatre cent mille florins pour la citadelle, en leur faisant entendre que, bien qu'on emploie la forme de la proposition et de la prière, la chose doit absolument avoir lieu... J'ai parlé alors, des *alcabales* d'Espagne (droits sur la vente des objets de consommation). V. M. avait vu la grimace qu'ils ont faite lorsque j'ai eu prononcé ce mot, elle les aurait crus à moitié morts. Ils ont prétendu que c'était un moyen infallible de tuer le commerce; que, si on les soumettait à un droit quelconque, il ne viendrait plus de marchandises, que c'en serait fait à tout jamais... Ils commencent pourtant à devenir plus traitables. Je suivrai cette affaire et j'y ferai mon possible, parce que, si j'y réussis, je croirai avoir rendu un grand service à V. M., et, pourvu que je puisse introduire cet impôt, je m'inquiéterai peu du chiffre, fût-ce seulement un pour cent de la valeur; car, une fois qu'il sera établi en revenu patrimonial de V. M., il dépendra d'elle de le faire monter ou de le réduire comme il lui conviendra. »

Après cette dissertation financière, la dépêche que j'analyse revient à la question que le duc d'Albe avait le plus à cœur, et qui occupait principalement ses pensées.

« Quant aux affaires des rebelles et des hérétiques, je ne puis compter que sur Juan de Vargas; excepté lui, le tribunal que j'ai établi pour ces affaires, non seulement ne m'est d'aucun secours, mais me suscite tant d'embaras, qu'il me donne plus de peine que les rebelles eux-mêmes, et les commissaires que j'ai envoyés pour découvrir les coupables ne font autre chose que travailler à les mettre à l'abri, en sorte que je ne parviens pas à les connaître. Les fraudes que l'on commet dans les condamnations, en ce qui touche les biens des accusés, me paraissent si excessives, que le bénéfice qu'on en retirera restera, je crois, au-dessous des dépenses des gens de justice. »

(La suite à demain.)

Theâtre-Royal-Français.

Lundi, 27 juillet, représentation n° 18.

La Part du Diable,

opéra comique en 3 actes, paroles de M. Scribe, musique, de M. Auber. On commencera à SEPT heures.

IMPORTANT.

LA PERTE DES DENTS RÉPARÉE.

SANS EMPLOI DE FIL D'ARCHAL OU DE MOYEN DE SUTURE.

DENTS DÉCHAUSSÉES AFFERMIES ET PLOMBAGE DES DENTS CARIÉES,

à l'aide du ciment marmoratum.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. JOSEPH HES, Chirurgien-Dentiste, a transféré son cabinet rue Spuistraat, sect. S, n° 387.

M. Joseph Hes, Chirurgien-Dentiste examiné par la Faculté, continue avec succès l'application de son nouveau système pour la pose de dents artificielles et minérales, d'une manière incorruptible, avec un email naturel et répondant à toutes les exigences de la mastication et de la parole. C'est une réparation notable que de se procurer, à l'aide de ce ciment, les plus beaux visages, gène la prononciation et rend l'usage de la mastication incomplète, résultat qui résulte si généralement de la perte d'une bonne digestion.

Une expérience de plusieurs années et de nombreuses opérations avec persévérance ont démontré que ce ciment est le meilleur et le plus sûr pour la pose de dents artificielles et minérales, suivant son système, les dents artificielles et minérales se maintiennent à jamais toutes les exigences de la mastication et de la parole. Dans les villes où il n'y a pas de dentistes qui puissent faire l'application de son procédé, il est à même de se procurer, à l'aide de ce ciment, les plus beaux visages, gène la prononciation et rend l'usage de la mastication incomplète, résultat qui résulte si généralement de la perte d'une bonne digestion. Ce ciment est appliqué, sans causer la moindre douleur, sans être éprouvé la moindre chaleur, la moindre pression dans la

bouche, et il rend les dents aussi saines, aussi solides qu'elles l'avaient été auparavant.

L'emploi de son *Extrait Odontologique* qui calme en un instant la douleur de dent la plus aiguë, rend inutile la pénible opération d'arracher les dents, et dont une goute suffit pour arrêter les plus violents maux de dents, se vend par flacon, et certes aucune famille ne voudra être privée d'un remède si efficace.

Son *Dentifrice-Tincteur*, qu'il vend également par flacon, est un remède sûr contre la mauvaise odeur de la bouche ou des dents, contre le scorbut et la carie qu'il prévient.

M. Joseph Hes contracte des abonnements avec des familles, ainsi qu'avec chaque personne qui voudra l'honneur de sa confiance. Ses prix sont fixés avec une grande modération.

Il est à consulter tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, pour toutes les opérations qui concernent son art.

On est prié d'affranchir les lettres. Adresse: Spuistraat, Section S, n° 387. La Haye.

ANNONCES.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Bureau de M^r A. M. POLAK, banquier, est transféré, à partir du 20 de ce mois, de la rue dite *Korte Houtstraat*, sur la place dite *Buitenhof*, lett. K. n° 85.

Effets et fonds publics, change de monnaies étrangères.

Cession d'un Hôtel Garni POUR CAUSE DE DÉPART.

Une Maison qui depuis bientôt 13 ans tient une Table d'Hôte très-fréquentée et un logement fort achalandé, est à céder pour cause de départ.

Cette maison contient 7 chambres fort bien garnies; les meubles sont dans le meilleur état possible, il y a 24 lits complets, Linge de Table et autres Buffets, Commodes, Secrétaires, Porcelaines, Verreries, Miroirs, Batterie de Cuisiniers, etc., etc.

S'adresser par lettres affranchies, sous les initiales R. W. au Bureau de cette feuille.

INSTITUTION FRANÇAISE.

Le soussigné a l'honneur de faire part qu'à dater du 1^{er} août prochain, son Institution sera transférée rue dite *Juifrouw-Idustraat*, au domicile de M. C. Doeleman, lecteur à l'église Wallonne et professeur de français.

Les noms des professeurs attachés à l'établissement, comme: Doeleman, Lerz, Cox, van Lanteren, (pour les langues modernes et la calligraphie) v. d. Burgh, Bourdeaux, (pour les arts d'agrément) sont autant de garants que son Institution pourra rivaliser avec tout ce qu'il y a de mieux en ce genre.

Pour de plus amples informations, on est prié de s'adresser au domicile susmentionné, ou à celui de

W. van Heusden, *Denneweg*.

GRAND HOTEL DES BAINS

Schéveningue.

Tous les jours Table d'Hôte à 4 heures, et Salons pour Diners particuliers. Après le dîner la musique des grenadiers.

SWITZAR frères.

Cours des Fonds Publes.

Bourse d'Amsterdam du 24 Juillet.

	COURS	OUVERT	FERMÉ
	23 juill.	23 juill.	23 juill.
Pays-Bas			
Dito en République	100	100	100
Dito des Indes	94	94	94
Syndicat	3	3	3
Dito	3	3	3
Société de Commerce	177	176	176
Act. du lac de Harlem	5	5	5
Chemin de fer du Rhin	115	115	115
Act. du Chemin de fer Holland.	107	107	107
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	105	105	105
Dito dito 1828 & 18295	105	105	105
Inscript. au Grand Livre	6	6	6
Certificats au div.	6	6	6
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	5	5
Emprunt de 1840	4	4	4
Id. chez Sieglitz et Comp.	4	4	4
Passive	5	5	5
Dettes différées à Paris	5	5	5
Espagne			
Ardoirs	3	3	3
Dito	5	5	5
Coupons Ardoirs	3	3	3
Obligations Goll. & Comp	5	5	5
Dito métalliques	5	5	5
Dito dito	2	2	2
Autriche			
Inscriptions au Grand Livre	3	3	3
Pologne			
Actions 1836	3	3	3
Brésil			
Emprunt à Louvain 1839	9	9	9
Id. id. 1843	9	9	9
Portugal			
Obligations à Londres	3	3	3

Bourse de Paris du 23 Juillet.

	COURS	OUVERT	FERMÉ
	22 juill.	22 juill.	22 juill.
France			
Cinq pour cent	121 70	121 70	121 70
Trois pour cent	83 20	83 20	83 20
Emprunt 1844	100	100	100
Act. différés	100	100	100
Nouv. dito	100	100	100
Passive	100	100	100
Espagne			
Act. différés	100	100	100
Nouv. dito	100	100	100
Passive	100	100	100
Belgique			
Act. différés	100	100	100
Nouv. dito	100	100	100
Passive	100	100	100
Etats-Unis			
Obligations de la Banque	100	100	100

Bourse d'Anvers du 24 Juillet.

Métalliques, 5% — Naples, 5% — Ard., 5% 19 1/2 — rée ancienne, — Passive 5% — Lots de Hesse 61 1/2 — Bourse (2 1/2 heures). Ardouin.

Bourse de Londres du 22 Juillet.

3% Cons. 95 1/2 — 2 1/2% Holl. 60, 59 1/2 — 4% id. 94 1/2 — Esp. 5 24 1/2 — 3% 36. — Portug. 4% 44, 46. — Russes 111 1/2.

Bourse de Vienne du 17 Juillet.

Métalliques, 5% 111 1/2 — Lots de H. 500, 155 1/2 — Lots de 250, 155 1/2 — Actions de la Banque 100.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, loge de la Cour.

Dépôt général à Amsterdam chez M. Schooneboom, Bourssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SWOICK, Boordsteeg.

JOURNAL DE LA HAYE

DU DIMANCHE.

SCIENCES, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, LITTÉRATURE ET MODÈS.

AVIS A NOS ABONNÉS.

A partir du 1^{er} août prochain, cette feuille cessera de paraître. Les articles **BEAUX-ARTS** et les feuilletons **THÉÂTRES** dont elle s'occupait spécialement, seront publiés désormais chaque semaine dans les Numéros du *Journal de La Haye*, portant la date du **JEUDI** et du **DIMANCHE**.

Ceux de nos lecteurs qui ne sont point abonnés au *Journal de La Haye*, et qui désirent s'y abonner pour ce qui concerne la partie des **Beaux-Arts** et des **Théâtres**, peuvent recevoir hebdomadairement ces deux Numéros, du **JEUDI** et du **DIMANCHE**, moyennant le prix qu'ils payaient pour l'abonnement de la *Feuille du Dimanche* (fl. 2.50 par trimestre.)

S'adresser au Bureau du Journal de La Haye, *Lage Nieuwstraat*.

DE LA GALERIE NATIONALE DE LONDRES ¹⁾

ET DES COLLECTIONS DE TABLEAUX EN ANGLETERRE.
GALERIE DU DUC DE SUTHERLAND.

LES maîtres de l'école vénitienne forment une classe importante de cette riche collection. Parmi eux brillent Bellini, Titien, Giorgione, Pordenone, Schiavone, etc. Maroni, dont les ouvrages sont fort rares en Angleterre, y est représenté par un beau portrait qui a coûté au duc 20,000 fr.

Trois magnifiques Paul-Véronèse, un Bassan, trois Tintoret, un Corradini, un Canova, Carrache, cinq Dominiquin, sont au nombre des plus beaux morceaux de cette galerie. Il faut distinguer encore deux excellentes toiles de Guido et plusieurs beaux ouvrages de Pellegrino de Modène, de Nicolo del Abbate et de Pannofani. Le centre de la galerie est occupé par un tableau d'une admirable composition et d'une touche puissante. C'est le *Saint Paul soutenu par les anges*, l'un des chefs-d'œuvre du Guerchin. Les figures sont colossales et largement dessinées.

La peinture française compte là aussi de dignes représentants, et en première ligne, Poussin, Philippe de Champagne et le Nain. Les tableaux de l'école française moderne sont peu nombreux, mais on y retrouve avec plaisir de belles Marines de M. Godin et de M. Goussier, et un *chant au supplice*, par M. Paul Delaroche.

Une autre classe importante comprend les tableaux de l'école espagnole. On y voit de nombreux ouvrages de Velasquez et de Zurbaran; mais Murillo surtout s'y montre dans toute sa gloire. C'est d'abord son charmant et célèbre tableau représentant *la Vierge, l'Enfant Jésus et saint Joseph*; et puis, *Saint-François et l'Enfant Jésus*, *Abraham et les Anges*, et *le Retour de l'Enfant prodigue*. Cette dernière toile, acquise à la vente du maréchal Soult, est de l'effet le plus dramatique.

Saint-Jean dans le désert, du même maître, est peut-être supérieur, pour le sentiment et pour la molleux de la touche, à tout ce qu'on connaît de Murillo.

Il n'y a de Rubens qu'une *Sainte Famille*, brillante de couleur et d'effet. Parmi les Van Dyck, on remarque un beau portrait du comte d'Arundel, qui vivait sous Charles 1^{er}.

Une des plus précieuses acquisitions du duc de Sutherland a été placée depuis peu de temps dans sa galerie. C'est *le Christ devant Pilate*, de Gérard de la Notte, provenant du cabinet du duc de Lucques, œuvre tout à fait hors ligne, et où l'on admire surtout un effet de lampe rendu avec une rare perfection.

Le noble propriétaire a fait aussi une large part aux productions de l'école nationale. Les plus estimées sont *Alexandre et son médecin*, par Benjamin West; une belle *Tête de Johnson*, par Reynolds; une *Scène italienne*, par sir A. Calcott; *l'Armée de Pharaon engloutie dans la mer Rouge*, par Dauby; une *Scène de Milton*, par William Etty; *Cassandre*, par M. Haydon; *la Retraite des eaux après le déluge*, par Martin; et surtout un magnifique portrait de la duchesse de Sutherland et de son fils, par sir Thomas Lawrence.

Il faut mentionner à part un curieux et admirable portrait de Marie

Stuart, connu sous le nom de *Portrait d'Orkney*. Jamais la peinture n'a reproduit avec autant de bonheur cette délicatesse de traits si vantée par les contemporains. Cet ouvrage paraît avoir été exécuté en France vers 1556; Marie avait alors seize ans, et l'on voit que ce front éclatant n'avait pas encore été obscurci par la douleur. Ce portrait avait été donné par la reine à son frère naturel Robert Stuart, comte d'Orkney. Il passa ensuite dans la famille Troil de Woodwick, qui l'a possédé pendant deux siècles; et c'est du représentant actuel de cette maison que le nouveau possesseur l'a dernièrement acheté pour une somme considérable. Le portrait d'Orkney n'est pas seulement un monument historique d'une grande valeur, c'est aussi une œuvre d'art très-remarquable, qui paraît appartenir à quelque maître éminent de l'école d'Italie.

Le cabinet le Noir, formé par le célèbre collecteur français de ce nom, n'est pas une des moindres richesses de la galerie du duc de Sutherland. Il se compose d'un très-grand nombre de précieux portraits à l'huile ou au crayon, représentant les principaux personnages qui ont figuré dans l'histoire de France pendant les deux derniers siècles.

GALERIES DIVERSES.

La collection du comte Spencer, à Althorp (Northamptonshire), contient à peu près quatre cent cinquante tableaux, parmi lesquels on en remarque plusieurs des meilleurs époques de l'art en Italie, entre autres de gracieuses compositions de Baroque, du Guerchin et de l'Albane, et surtout un fragment du carton du *Massacre des Innocents* de Raphaël; quelques ouvrages de Rubens, de Van Dyck, un petit tableau d'un fini précieux, par Rembrandt; deux Teniers, plusieurs autres peintres hollandais, et enfin le portrait de Julie d'Angouleme, et plusieurs autres, y compris un des meilleurs ouvrages de Mignard.

La galerie du comte de Shrewsbury, à Alton Tower (Staffordshire), contient des ouvrages d'André del Sarte, de Fra-Bartholomeo, de Jules Romain, de Giorgion, de Murillo, de Ribera, de Lesueur, de Claude Lorrain, de Rubens de Van Dyck, de Holbein, de Cranach, de Denner et de la plupart des meilleurs peintres flamands.

On trouve dans celle de lord Ashburton plusieurs beaux spécimens des maîtres italiens et espagnols. Ce qu'elle renferme de plus précieux se compose de chefs-d'œuvre de l'école hollandaise et flamande; plusieurs proviennent du cabinet de Talleyrand. Lord Ashburton possède aussi une galerie de sculpture moderne, et se plaît à encourager cette branche de l'art. Le groupe de *Mercur et d'Argus*, de Thorwaldsen, est un des plus beaux morceaux de cette galerie.

Celle de sir Thomas Baring, à Stratton-Park, est riche en productions des divers écoles de l'Italie. On y distingue un beau tableau de Sébastien del Piombo; mais la perle de cette collection a été transférée à Munich; c'était l'exquise *Sainte Famille*, de l'Escorial; sir Thomas l'avait payée 50,000 francs. Il ne put résister à l'offre du roi de Bavière, qui lui en donna 125,000 francs. Il s'y trouve un autre tableau de Raphaël et un ou plusieurs de chacun des plus grands maîtres italiens, quelques-uns des écoles flamande et hollandaise, et de précieux ouvrages espagnols, de Morales, Velasquez et Murillo. Il y a aussi un remarquable tableau de Mabeuse, *la Vierge et l'Enfant*, et un admirable *Saint Jérôme*, de Jean Van Eyck.

1) Voir notre numéro du 19 juillet.

La galerie que le marquis d'Exeter a formée dans son magnifique et splendide manoir de Burleighhouse, contient près de six cents tableaux de chaque école, un certain nombre provenant des meilleurs maîtres. On y distingue particulièrement de beaux ouvrages de Pordenone, du Tintoret, de Paul Veronèse, de Baroche, du Guide, du Guerchin, de Caravage, de Salvator Rosa, un très-beau Murillo, quelques Poussin, des Lesueur, des Claude Lorrain; des portraits du plus grand mérite, par Holbein, Cranach, Van Dyck, Rembrandt, une Cascade de Ruysdael et un Paysage d'Hobbéma.

La galerie du comte Cowper, principalement composée de tableaux des diverses écoles d'Italie, a été formée par l'aïeul du propriétaire actuel, lorsqu'il était ambassadeur d'Angleterre à Florence. Elle contient deux belles madones de Raphaël, une *Sainte Famille* de Fra-Bartholomeo, plusieurs portraits d'André del Sarte, et de beaux ouvrages du Guide, de C. Dolci, de Salvator Rosa, de Guerchin, de Poussin, de Van Dyck et de Rembrandt.

Le duc de Devonshire, dont le nom est si célèbre dans l'histoire des arts, possède trois collections: une à Devonshire-Hous, une autre à Chiswick, la troisième à Chatsworth. Il y a rassemblé, outre une immense quantité de tableaux de prix de toutes les écoles, un grand nombre de statues et de pierres gravées antiques, et quelques médailles de choix. Le fameux *Libro di verita* fait partie de ces riches collections. C'est un recueil de deux cents esquisses des principaux tableaux de Claude Lorrain, tracés à la plume, et terminés au bistre et à la sépia. Ces dessins sont tous de la main de ce maître, pour lequel les Anglais ont comme on sait, une prédilection marquée. On appelle ce recueil le Livre de vérité, parce que le Lorrain l'avait fait pour attester l'authenticité de ses compositions, et pour prévenir la fraude de certains peintres de son temps qui imitaient sa manière, et vendaient leurs ouvrages comme étant de lui.

Le musée Fitz-William, à Cambridge, légué par le lord de ce nom, contient 114 tableaux à l'huile, de précieux dessins, des statues antiques, 520 volumes de gravures magnifiquement reliés, 150 manuscrits ornés de miniatures, et une bibliothèque choisie de 7,000 volumes. 100,000 livres sterling ont été affectés par le testateur à la construction d'un bâtiment digne de recevoir cette belle collection.

Celle du comte Grey, assez nombreuse, est remarquable surtout par plusieurs des meilleurs portraits de Van Dyck, deux excellents paysages de Claude Lorrain, et un autre de Salvator Rosa, de l'exécution la plus hardie. On y admire aussi le portrait de la fille du Titien, ouvrage célèbre de ce maître, et plusieurs jolies toiles de Van de Velde.

Le comte de Leicester, à Holkham-House, a mis un soin particulier à former une galerie de sculpture antique, à laquelle il a joint un certain nombre de morceaux estimés de statuaire nationale; entre autres, la *Mort de Germanicus*, de Nollekens, et *Socrate devant ses juges*, par sir Richard Westmacott.

Sa galerie de peinture est très-riche en maîtres italiens. On y voit le carton d'un dessin fait par Michel-Angé pour le palais de Florence, en concurrence avec Léonard de Vinci. Le carton original de la belle *Jardineuse de Raphaël*, et un tableau de *Matthieu du Guide, du Dominiquin, et d'autres maîtres italiens*, ainsi qu'un tableau de *Matthieu du Guide*, d'autres écoles, trois paysages de Caspar Poussin, cinq tableaux de Nicolas Poussin, dix paysages de Claude Lorrain s'y font remarquer à côté de quelques Van Dyck et d'un beau Rubens.

Holkham House renferme aussi un choix intéressant de manuscrits et surtout de missels ornés de miniatures.

La statuaire et les vases antiques sont la principale richesse de la collection de M. Thomas Hope. On y trouve cependant un certain nombre de bons tableaux italiens, flamands et hollandais. Ceux de cette dernière école paraissent être les plus précieux.

Le comte de Carlisle fut, à la fin du siècle dernier, l'un des heureux acquéreurs de la galerie du duc d'Orléans. Il a laissé à Howard Castle 140 tableaux des meilleures époques de l'école d'Italie et de l'école flamande. Parmi les maîtres les plus renommés qui s'y trouvent, on cite le Dominiquin, les Carrache, Van Dyck, le Titien, Rubens, Giorgione, Rubens, Vélasquez, Ferdinand Bol, Mignard, le Primaticci, etc. Toutes les peintures de cette collection sont admirablement conservées.

Le marquis de Lansdowne possède deux galeries. La plus importante est à Bowood. Outre les tableaux anciens dont les plus remarquables sont un *Moine* de Sébastien del Piombo, un *portrait* par André del Sarte, un autre, singulièrement beau, par Murillo, le fameux *Moulin* de Rembrandt, une non-moins fameuse *Tempête* de Ruysdael, et quelques ouvrages de Teniers; elle renferme beaucoup d'ouvrages nationaux. Parmi les plus importants il faut citer neuf grandes toiles de C. Stanfield, qui ornent la grande salle à manger, et plusieurs autres de MM. Leslie Uwins et Howard, membres de l'Académie royale. L'autre galerie est à Lansdowne House, Burlington-Square. C'est là que se trouvent, outre plusieurs tableaux de prix, des belles statues et les autres antiquités recueillies à Rome par le premier marquis de Lansdowne, de 1570 à 1730.

La grande et magnifique collection du marquis de Bute a été formée par Jean, comte de Bute, premier ministre et favori de Georges III. Les maîtres hollandais et flamands y dominent, et elle ne le cède en tableaux de ces deux écoles à aucune autre galerie de l'Angleterre, sans excepter

celles de lord Ashburton, du marquis de Westminster et de sir Robert Peel.

La galerie du duc de Marlborough est aussi une des plus considérables du royaume-uni. Aucune collection particulière en Europe ne renferme un si grand nombre de tableaux de Rubens. Elle a été commencée par le célèbre Marlborough, qui avait une admiration presque exclusive pour le talent de ce peintre, et se fit donner par les villes des Pays-Bas, et même, dit-on, par l'empereur d'Allemagne, une grande partie de ses chefs-d'œuvre. Outre les Rubens, on admire dans la galerie Marlborough plusieurs beaux Van Dyck et quelques-uns des meilleurs portraits de Reynolds.

M. Munro a rassemblé dans son hôtel de Park-Street, Grosvenor-Square, d'exquises productions de toutes les écoles, parmi lesquelles il nous suffira de citer une *Sainte Famille* de Raphaël, comparable pour le style à la *Transfiguration* et à la fameuse *Perle* de Madrid, et qui a été gravée par un des plus habiles artistes de l'époque, M. Forster; six tableaux renommés du peintre anglais Turner, le *Marché au Poisson* de Bonington, etc.

Un des morceaux les plus remarquables de la collection de lord Northampton est un portrait célèbre qu'on croit être celui de Jane Grey, peint par un élève de Raphaël, Lucca Penni, qui vint en Angleterre avec Holbein, et dont les ouvrages sont supérieurs pour le style à ceux de ce dernier. Dans la même galerie, une *Sainte Famille* du Parmesan attire les regards par la finesse du coloris et la charmante expression des têtes.

C'est chez lord Northumberland que se trouve un des ouvrages les plus parfaits du Titien, la *Famille Cornaro*.

Toutes les écoles de peinture sont dignement représentées dans les trois galeries que le vicomte Northwick a formées à Thirsk-House, à Cheltenham et dans sa maison de Northwick-Park. Cette dernière est la plus considérable. La première, très-nombreuse aussi, est consacrée aux maîtres anciens. On y trouve en outre quelques-unes des productions les plus estimées de l'école anglaise, par exemple, *L'Invalide*, tableau très-agréable de W. Mulready; *L'Enlèvement de Proserpine*, de W. Ety; deux paysages de Roberts, deux autres de Bonington, la *Vision de Saint-Grégoire*, de Stéphanoff, etc.

(La suite prochainement.)

NOUVELLES A LA MAIN.

* Décidément les lauriers de Michel-Angé empêchent Raphaël Litz de dormir. L'illustre Hongrois ne se contente plus d'être un grand pianiste, il veut encore être un grand architecte. Il a la passion, la manie, la bosse des monuments. Après avoir royalement contribué à la statue de Beethoven et à l'achèvement de la cathédrale de Cologne — qu'on ne finit pas, pour avoir plus longtemps sans doute le prétexte de l'achever — voilà qu'il fait bâtir, sur le boulevard Mont-Parnasse, un phatant pour les pianistes, une *maison modèle*. D'après les plans de M. Litz, cette maison sera un chef-d'œuvre d'architecture et de décoration artistique pour tous les pauvres pianoteurs manqués, son œuvre peut être charitable. Nous ne voulons en ce cas qu'y applaudir; mais s'il a celui de propager l'étude déjà infiniment trop répandue de ce fatal instrument qu'un grand talent fait excuser, mais que les médiocrités rendent insupportable; nous le déclarons hautement subversif de la tranquillité publique, et nous le dénonçons comme tel aux foudres de *l'incommodo* et de l'anathème préfectoral.

En attendant — *di talem advertite casum!* — on assure que M. J. Janin a été chargé de composer une cantate pour l'inauguration du futur monument.

(Corsaire-Satan.)

* Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, que la pipe du maréchal Brune, se trouvait dans l'étalage d'un dépit de tabac de la galerie Vivienne. Cette annonce a bien vite porté ses fruits. Dès le lendemain, le bureau était littéralement assiégé. Parmi les assiégeants se trouvait un militaire, au teint *culotté*, qui, non moins sensible aux fumées de la gloire qu'à celles du tabac, perçant tout à coup la foule, dit à la demoiselle du comptoir:

— Combien la pipe? — Quarante francs, monsieur. — Ce n'est pas un sou par victoire, reprit notre grognard; et la somme fut aussitôt comptée. Puis, il ajouta:

— Pourriez-vous me dire, mademoiselle, si, en fumant dans la pipe d'un maréchal de France, je peux espérer de le devenir moi-même? — Vous le deviendrez à coup sûr, fit celle-ci, jolie blonde, ma foi. — Pouvu que vous la fumiez à la brune.

(Idem.)

* Un riche membre d'un des clubs les mieux fréquentés de Paris, y est connu depuis longtemps sous le nom de vicomte de B***. Dernièrement, la médisance fit circuler le bruit que son grand-père avait été tout simplement le gantier favori de la fashion d'outre-mer.

Paris, 22 juin 3246.

LE gouvernement a reçu aujourd'hui, par la voie télégraphique, la nouvelle d'un terrible événement arrivé en Angleterre. Nos lecteurs connaissent cette étrange idée qu'a eue un Anglais, et qui a été aussitôt mise à exécution par les masses de construire un chemin de fer souterrain de Londres à Edimbourg. C'est avant-hier, 2 de juin, qu'a eu lieu l'inauguration de cette immense ligne éclairée au gaz, véritable folie de tout un peuple. Le convoi est parti de Londres le matin, emportant plus de 30,000 invités, parmi lesquels se trouvait la famille royale, les membres des cinq chambres, enfin toutes les sommités politiques, littéraires et commerciales de Londres.

Ce convoi n'a pas été revu. — En passant sous les montagnes qui séparaient anciennement l'Angleterre de l'Ecosse, il a été écrasé et englouti par l'éboulement de cette partie du tunnel.

Par cet événement affreux, l'Angleterre se trouve dans une position sans exemple dans les fastes de l'histoire, c'est-à-dire sans roi, sans princes et sans représentants.

Nous publierons, dans notre numéro de quatre heures, de plus amples détails.

Le journal *l'Immensité* annonce ce matin à ses abonnés les grandes innovations qui vont avoir lieu dans sa feuille. Premièrement, à partir du 1^{er} juillet, ce journal va devenir *horaire*, c'est-à-dire, qu'il paraîtra toutes les heures, depuis huit heures du matin jusqu'à minuit.

Le prix d'abonnement est descendu de 400 fr. à 300 fr. pour Paris et 330 pour les départements. Ce journal espère, au moyen de cette baisse de prix, obtenir plus de quatre cent mille abonnés; et de plus, il offre pour appât l'annonce d'un roman du célèbre Iftanguar, intitulé *les Soixante Affluents du Danube*, roman qui n'aura pas moins de trois cents volumes; et qui sera, assure *l'Immensité*, bien que l'auteur n'en ait pas encore écrit la première ligne, publié dans l'espace de cinq mois — deux volumes par jour. M. Iftanguar a vendu ce nouveau roman cent mille francs le volume, ce qui lui constitue une somme assez ronde de trente millions de francs. Après *les Soixante Affluents du Danube*, *l'Immensité* fera paraître *les Six Embouchures du Danube*, qui seront une suite du premier roman. Décidément, M. Iftanguar en veut à ce pauvre fleuve; que le Volga se tienne sur ses gardes!

Mais ce qui nous semble moins heureux, c'est l'idée qu'a eu ce journal de vouloir publier dans sa *Bibliothèque classique* les ouvrages de quelques auteurs du dix-neuvième siècle. Ainsi, les abonnés recevront les œuvres de Jules Janin, le célèbre mime dont le nom n'est parvenu qu'à *l'Immensité*, l'organe le plus ariéré de la presse contemporaine.

C'est le 19 de mois que la Société Ponsard-Yvonne a réuni en comité, afin de décerner son prix annuel à la meilleure composition en vers adressée au concours. Le président, M. Ponsard, ouvrit la séance par un discours remarquable, dans lequel il a retracé, avec bonheur, la vie et les actions de l'immortel Francis Ponsard. Il a rapporté entre autres la manière extraordinaire dont le poète se présenta à l'Odéon, à son arrivée à Paris, le fameux saut périlleux qu'il exécuta de la diligence. — On nommait ainsi à cette époque, par antithèse sans doute, une sorte de char traîné lourdement par des chevaux, et servant à transporter les voyageurs — le saut qu'il exécuta de la diligence dans les galeries du théâtre de l'Odéon, et cela sans blessures, ni luxations.

Tout le monde sait que, bien que Ponsard n'ait jamais fait représenter qu'une seule tragédie, *Lucrece*, il en a écrit cependant un grand nombre de remarquables, mais qui n'ont jamais vu le jour. En effet, l'auteur ne jugeant pas les artistes de son temps capables d'interpréter dignement ses œuvres, ne se décida jamais à les mettre en scène.

Le gros de l'œuvre du monument qu'on élève à Alexandre Dumas, sur la place de ce nom, est presque achevé. Ce monument a la forme d'un rocher entouré d'eau, rappelant l'île de Monte-Christo, et sur ce rocher est posée la statue du poète dramatique. Aux guenles des mascarons de la fontaine sont adaptés de gros goulots en marbre blanc, terminés en forme de plume taillée, qui vomissent l'eau dans le bassin circulaire. C'est 1,400 ans seulement après l'avoir perdu que la France a songé à élever un monument public au plus glorieux de ses génies littéraires,

Un vieux beau, coquet, frisé, musqué, curieux, bavard et malicieux comme une petite-maitresse, crevait d'envie d'éclaircir ses soupçons à cet égard. Ayant donc abordé M. de B***, il engagea la conversation tout en mettant ses gants qu'il ne cessait d'examiner avec de petites mines de mauvaise humeur.

— Qu'avez-vous donc, mon cher, à regarder toujours ainsi vos gants que l'on dirait volés à une femme tant ils sont mignons et effilés.

— C'est la première paire de plusieurs douzaines que j'avais commandées chez Mayer; comment en trouvez-vous la coupe, cher vicomte? On dit, ajouta-t-il avec un sourire ironique, que vous devez être expert et compétent en pareille matière?

Celui-ci parut un instant troublé, mais il répliqua vivement en appuyant sur chacun des mots de sa réponse:

— En fait de gants, monsieur, je n'ai jamais su que les ramasser chaque fois qu'il m'a fallu châtier la méchanceté du sot et la sottise d'un méchant.

Le ci-devant jeune homme n'en demanda pas davantage, et depuis ce jour, il proclame bien haut et partout que le vicomte de B*** est un parfait gentilhomme.

(Idem.)

* * Dernièrement, un jeune garçon de seize ans, grand amateur de pêche, prit sa ligne et partit dans l'intention de se livrer à son plaisir favori; — arrivé au bord de la rivière, il prend ses dispositions, et tout d'abord il roula sa ligne en faisant tourner sur elle la même baguette au bout de laquelle elle était attachée. Mais tout-à-coup, le perfide hameçon part et va accrocher par le nez notre pêcheur fort empêché. Tous ses efforts pour déloger le malencontreux hameçon furent vains. Il fallut se rendre dans cet état chez le pasteur du village voisin, qui, à l'aide d'une légère incision au nez, parvint à le débarrasser. — Après l'opération, le pasteur dit au patient: Allez, et ne pêchez plus....

* * Voici un échantillon de plaisanterie anglaise. Le *Punch* (le Polichinelle) donne ainsi le menu du banquet des protectionnistes de Greenwich:

« Soupe maigre à la cultivateur anglais; bouillon de Stanley à la Nouvelle-Galles du Sud; goujons agriculteurs grillés aux fines herbes; mouton à la George Bentinck; tête de veau en tortue à la d'Israëli; canard en surprise à la corn-bill; poitrine de mouton piquée et glacée à la Peel, avec sauce piquante à la Brougham; purée de cornichons à la Chambre des Communes; dindons à la Norfolk; pointes d'épigrammes d'agneau fatigué à la *Standard*; hure déguisée à la Campbell; saucisson d'Oxford à l'Inglis; pudding à la Roebuck; brioches à la Buckingham, etc. »

* * Une indiscretion, dont nous ferons profiter nos lecteurs, nous a révélé l'origine de certain roman vertueux dernièrement publié dans un grand format, par un écrivain dont, jusqu'ici, les productions avaient été interdites aux jeunes demoiselles. Ledit écrivain ayant déclaré dans une préface célèbre — autrefois — qu'il préférerait à la morale le vice pimpant et court vêtu.

Dernièrement, l'auteur du roman dont il est question rencontra dans le monde un jeune bourgeois d'une excellente famille. Ce jeune bourgeois, cette jeune personne possédant des biens considérables, longtemps chèrement, mais en vain, par le romancier-poète. Le voilà donc épris de cette vivante incarnation de son idéal, et pour en devenir possesseur, il ne recula même pas devant un mariage — lui qui tant de fois a sapé cette institution à coups de paradoxes. — Bref — un jour notre poète, vêtu de noir et cravaté de blanc, s'en alla carrément demander la demoiselle en mariage. — On aurait annoncé au père la résurrection de Henri IV, qu'il n'aurait pas été plus stupéfié. — Quoi! dit-il. — Quoi! c'est vous, monsieur, qui venez demander ma fille... après avoir écrit des livres qui... des romans qui... Ah! c'est trop fort!

Le poète se jeta sur sa jeunesse... et assura qu'avec l'âge il était revenu à des principes plus sages — et qu'il se proposait de les proclamer dans ses prochains ouvrages.

— Faites-le donc, dit le père, et quand par vos productions futures vous aurez détruit la mauvaise opinion que me laissent vos productions passées nous reparlerons de notre affaire.

Et, sur-le-champ, voilà notre amoureux à l'œuvre; de là ce roman vertueux publié dernièrement — et dont M. de Monthyon aurait lui-même accepté la dédicace.

— C'est bien, a dit le beau-père, voici déjà un pas fait dans la bonne voie — mais il faut continuer — encore cinq ou six romans comme ça, ma fille est à vous.

— Hélas! disait le poète en contant cette aventure à un ami, ce bourgeois m'a bien l'air d'être le plus grand des roués.

— Innocent! fit l'ami.

(Corsaire Satan.)

celui qui domine dans le passé comme Ponsard, Corneille, Shakespeare, Homère.

La statue d'A. Dumas est confiée, on le sait, au ciseau de notre habile sculpteur Eugène de Mirecourt.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un malheureux événement vient d'arriver au convoi aérostatique qui fait le service de Paris à New-York. Nous donnerons des détails à quatre heures.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Paris. 22 juin 3246, midi.

Sa majesté Louis LXXXVIII est partie ce matin pour Bordeaux par son chemin de fer particulier, et sera de retour à cinq heures pour présider le conseil des ministres.

— C'est irrévocablement dans 3 mois et 5 jours que les pièces d'or de 20 et 40 fr., et celles d'argent de 5 fr. cesseront d'avoir cours en France. On va frapper une grande quantité de pièces de 100 fr., car le besoin de cette menue monnaie se fait généralement sentir. De plus, on nous assure qu'on va mettre en circulation pour plusieurs millions de pièces en diamant de la valeur de 2,000 fr. Comme l'on sait, le diamant est devenu très commun depuis l'exploitation de la riche mine découverte dans la plaine Saint-Denis en 2060.

— La philanthropie s'étend partout comme une rosée bienfaisante et ne fait exception d'aucune classe. Les bagnes principalement se ressentent de son influence morale; ainsi, à l'occasion de la fête du roi, et d'après les rapports des directeurs de prison, 30,000 forçats des ports de Brest, Toulon, Naples, Venise, Constantinople, ont été nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur, 10,000 ont reçu la croix d'officier, et 2,000 celle de commandeur du même ordre.

— Le chemin de fer de Paris à Smyrne est ouvert à la circulation publique depuis 8 jours.

— Au moment où l'administration de Paris fait faire des embellissements dans tous les quartiers de la ville, nous croyons devoir attirer son attention sur les trottoirs de la rue de Berlin, dont le parquet n'a pas été ciré depuis un mois, négligence de police dont se plaignent vivement les propriétaires de ce quartier si riche et si fréquenté.

— M. Jean Graphin vient de publier un atlas des 360 départements de la France que nous recommandons à nos lecteurs. Cet atlas est divisé en deux parties bien distinctes : 1^o les 86 départements de l'ancienne France et 2^o les 274 de la nouvelle, et nous pouvons annoncer ce travail comme le plus complet et le plus fidèle qui ait paru jusqu'à présent.

— L'éditeur Révar met en vente le *Tonnerre dans les montagnes*, poésies en quinze beaux volumes in-quarto, par M. Sigisbé de Pirénéar. Nous ne doutons point que nos jeunes et jolies lectrices ne s'empressent de faire l'acquisition de ce petit ouvrage, dont la lecture les fera agréablement rêver le soir des beaux jours, sous les allées ombreuses des bois.

— L'abondance des matières nous force de remettre au numéro de quatre heures, le premier chapitre du 40^e volume du charmant roman de M. Algenar-Cabanis, intitulé *Le monde au titre de l'inauguration du chemin de fer de Paris à Canton (Chine)*.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE PARIS A CANTON (CHINE.)

Il y a quelque temps de cela, en cherchant à la Bibliothèque un ouvrage que par conséquent je ne trouvai pas, le hasard voulut que je misse la main sur la collection d'un journal qui paraissait vers le milieu du XIX^e siècle, à l'époque où les chemins de fer commençaient à être tracés en France. Je m'amusais donc à parcourir ces pages poudreuses, lorsque mes yeux tombèrent sur un article, signé J.-J. et faisant le rapport des fêtes qui eurent lieu à Lille et à Bruxelles, en 1846, quand la petite ligne du Nord fut inaugurée. Il est vraiment curieux de lire ces pages, d'entendre ce bon enthousiaste J.-J. raconter à ces naïfs parisiens du temps, les mesquines merveilles dont ils s'ébaudissaient alors, sans restriction aucune.

Mais tout ce que je dis là ne répond pas le moins du monde au titre de cet article, et le sujet dont je dois vous parler, lecteurs, est l'inauguration du chemin de fer de Paris en Chine. C'est mercredi dernier, 15 juin, que nous sommes partis par le premier convoi. Cette nouvelle ligne, on le sait, ne part que de Constantinople, où la voie de Paris à Smyrne nous conduit. La vitesse est soutenue; nous rejetons derrière nous cinquante lieues à l'heure... Nous traversons comme une flèche fièrement empennée les Alpes, la frontière de l'ancienne France, et bientôt nous apercevons Milan.

J'ai pour voisin, dans la berline qui m'emporte, le rédacteur en chef du journal chinois qui se publie à Paris, le savant Mardochinn, qui a su victorieusement prouver que Georges Sand était un homme et non pas une femme, comme l'ont prétendu quelques biographes du siècle dernier. Pendant le trajet, nous parlons chinois afin de nous familiariser un peu avec cette langue rebelle, qui ne se parle dans nos pays que depuis un siècle et demi. Mais nous voici à Trieste où nous nous arrêtons pour prendre part à une distribution générale de vivres. Ce repas achevé, les rédacteurs du journal chinois s'ingèrent sérieusement une raisonna-

ble dose d'opium et me laissent seul dans ce pauvre monde.

Après un dîner satisfaisant et nécessaire, nous quittons Constantinople, la dernière ville française, Constantinople où tout le monde parle français et s'habille comme à Paris. — Trouverons-nous de la couleur locale en Chine? — Espérons, cela ne nuit jamais.

Nous quittons la ligne de Smyrne et prenons la nouvelle voie qui nous engouffre dans l'ancienne Asie. Je m'apprete à lire aux rédacteurs chinois, afin de les empêcher de retomber en extase, l'article de J. J. que que j'ai apporté avec moi. — Mon idée était mauvaise, car mes journalistes se sont endormis aussitôt profondément. Me voyant livrée à moi-même, je prends du haschis, et vous m'excuserez si je passe devant Alep, Theran, Caboul, Lahore, Calcutta et tant d'autres sans vous en avertir.

A mon réveil, il fait jour, nous volons toujours. C'est toujours à donner le vertige, cette course effrénée qui dure depuis plus de quarante heures! Enfin nous atteignons Ké-Sho, la dernière station. Trois heures après, vendredi à six heures du matin, nous entrons dans Canton!... 2,400 lieues dans 48 heures!!! Oh! J. J. que dirais-tu si tu nous voyais ainsi traverser le monde, assis tranquillement sur une banquettes, et lisant le journal!...

Je fais ici une réflexion très-sage: Si ce J. J., dont je parlais tout à l'heure, n'était autre que moi, si c'était le même cerveau qui a rédigé l'article de 1846 qui vient d'écrire ces lignes? car, enfin, il faut bien ajouter foi à la croyance universelle, et bien que je sois pen léger en paroles, croyez-le bien, rigide lecteur, je suis aussi bon météorologiste que vous.

A. MEDEHA-CHAR.

MODES.

Depuis le commencement de la saison, les modes ont subi fort peu de changements, aussi avons-nous très-peu de choses à notifier aujourd'hui. D'abord la robe se porte toujours très-longue, et se traîne plus que jamais sur le parquet des trottoirs. Il est très-bon genre d'avoir à sa suite deux ou trois laquais pour veiller sur cette immense queue, et pour faire l'office de caudataires quand vous traversez une rue ou une voie de fer. L'étoffe généralement adoptée pour robe est le cachemire transparent et léger d'Algora; on porte aussi beaucoup pour le matin le crêpe-Itanguar. Si les jupes se portent maintenant démesurément longues par derrière, en revanche sur le devant elles ne descendent plus qu'aux genoux. Et vous vous exposez à passer pour une habitante du département le plus éloigné de Paris, si l'on n'aperçoit pas votre jarretière au-dessus de la rotule. Cette mode est très-gracieuse et bien préférable à la pudique tunique qui tombait jusqu'aux pieds, et que portaient jadis nos grand-mères. D'ailleurs, grâce aux bas de M^{lle} Tibia, on ne rencontre dans Paris — le jour — que belles et voluptueuses jambes féminines.

Les modes des hommes ont, cette année, avouons-le, pris une tournure très-élégante qui rappelle les beaux temps du costume français. Premièrement l'habit, comme le fait Carderousse, le tailleur des éléphants du jour, car on appelle maintenant éléphant ce qu'on nommait autrefois *habit à revers* et ce que nos pères désignaient jadis sous le nom de *habit à la mode*.

Cet habit donc, ne consiste plus qu'en une paire de manches et un collet; le bon goût a tout à fait rejeté cet affreux genre de porter l'habit jusque sur le dos. Les gants sont partie des manches et s'y fixent comme autrefois les sous-pieds aux pantalons. Il serait, maintenant, aussi ridicule d'aller les mains nues que sans chaussures. Le gilet ne se retient qu'au moyen de deux boutons en diamant au-dessus du cou, et descend en s'élargissant avec grâce jusqu'aux genoux où il se termine en arrondis. L'étoffe que l'on emploie avec le plus de bonheur pour les gilets est la toile de Chine à grandes chamarrures. Les pantalons se portent très-collants et ne montent que jusqu'à la naissance supérieure des cuisses. Ils enveloppent entièrement la botte comme un bas — chose absurde de voir ainsi le drap protéger le cuir. Les chemises se portent en soie et bouffantes sur le ventre, avec un gros diamant à l'endroit du nœud. Le chapeau est à peu près le même que cet hiver, c'est toujours une simple couronne de soie entourée de larges bords. On dirait une assiette sans fond. Maintenant que les habits n'ont plus de revers, c'est aux bords du chapeau que s'attachent les décorations.

Nous recommandons à nos lecteurs les jolies montres de Rodin sonnant les heures et les minutes. C'est un bijou dont on ne peut se passer, et qui a droit à l'attention de nos éléphants de bon goût par l'élégance du travail et le fini de la ciselure.

A. B. PARRA.

Ce soir, on entreprendra à l'ancien théâtre Montpensier la vingtième représentation de les *Trois cents manoirs souterrains*, drame en 136 actes et 18 journées, par Itanguar. La représentation de les *Trois cents manoirs souterrains* commencera, ce soir 22 juin, à 8 heures précises, et sera terminée le 9 juillet prochain à minuit.

ANGELO DE SOBR.